

LES POSSIBILITES DE COMPENSATION ET/OU D'ADAPTATION DU HANDICAP DANS NOTRE ORGANISME DE FORMATION

TYPE	Possibilités de compensation / adaptation
LE HANDICAP MOTEUR	<ol style="list-style-type: none"> 1) Formation sur le lieu de travail OU location d'une salle permettant l'accès d'une personne handicapée moteur 2) Sensibilisation du reste du groupe
LE HANDICAP CONSÉCUTIF À UNE MALADIE INVALIDANTE	<ol style="list-style-type: none"> 1) Temps et rythme de formation aménagés incluant les pauses nécessaires 2) Recours à l'intervention de ressources externes/spécialistes compétents 3) Conditions de formation appropriées : <ul style="list-style-type: none"> ✓ réduction de la taille du groupe si nécessaire ✓ choix d'une salle et d'une configuration adaptée si nécessaire 4) Sensibilisation du reste du groupe 5) Adaptation des mesures sanitaires en cas de ressource externe supplémentaire
LE HANDICAP AUDITIF	<ol style="list-style-type: none"> 1) Adaptation de l'approche pédagogique : <ul style="list-style-type: none"> ✓ temps et rythme de formation aménagés ✓ posture, gestuelle et diction du formateur adaptées ✓ contenu pédagogique adapté 2) Recours à l'intervention d'interprètes 3) Conditions de formation calmes et appropriées : <ul style="list-style-type: none"> ✓ réduction de la taille du groupe ✓ choix d'une salle insonorisée et sans nuisance extérieure 4) Sensibilisation du reste du groupe 5) Adaptation des mesures sanitaires (masque avec fenêtre transparente au niveau de la bouche) pour le formateur
LE HANDICAP PSYCHIQUE ET INTELLECTUEL	<ol style="list-style-type: none"> 1) Adaptation de l'approche pédagogique : <ul style="list-style-type: none"> ✓ temps et rythme de formation aménagés ✓ posture et gestuelle de la formatrice adaptées ✓ contenu pédagogique adapté 2) Recours à l'intervention de ressources externes/spécialistes compétents 3) Conditions de formation appropriées : <ul style="list-style-type: none"> ✓ réduction de la taille du groupe ✓ choix d'une salle et d'une configuration adaptée privilégiant le confort, la convivialité 4) Sensibilisation du reste du groupe 5) Adaptation des mesures sanitaires en cas de ressource externe supplémentaire

LES POSSIBILITES DE COMPENSATION ET/OU D'ADAPTATION DU HANDICAP DANS NOTRE ORGANISME DE FORMATION

TYPE	Possibilités de compensation / adaptation
<p>LE HANDICAP VISUEL</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Adaptation de l'approche pédagogique : <ul style="list-style-type: none"> ✓ posture et gestuelle de la formatrice adaptées ✓ contenu pédagogique adapté 2) Recours à l'intervention de ressources externes/spécialistes compétents 3) Conditions de formation appropriées : <ul style="list-style-type: none"> ✓ réduction de la taille du groupe ✓ choix d'une salle et d'une configuration adaptée privilégiant un bon éclairage et une proximité avec la formatrice ✓ un vidéo-projecteur de haute qualité permettant une affiche des caractères en grand et clair 4) Sensibilisation du reste du groupe 5) Adaptation des mesures sanitaires en cas de ressource externe supplémentaire
<p>TROUBLE DU LANGUAGE ORAL</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Adaptation de l'approche pédagogique : <ul style="list-style-type: none"> ✓ temps et rythme de formation aménagés ✓ posture, gestuelle, intonation et diction du formateur adaptées ✓ contenu pédagogique adapté 2) Recours à l'intervention de ressources externes/spécialistes compétents 3) Conditions de formation calmes et appropriées : <ul style="list-style-type: none"> ✓ réduction de la taille du groupe ✓ choix d'une salle sans nuisance extérieure 4) Sensibilisation du reste du groupe 5) Adaptation des mesures sanitaires (masque avec fenêtre transparente au niveau de la bouche) pour le formateur